

PV du CENS du 10 juillet 2013

Présents : Tristan Beau, Guillaume Blanc, Julien Browaeys, Maximilien Cazayous, Caroline Derec, Yann Gallais, Cécile de Hosson, Sylvie Hénon, Julien Heuvingh, Eric Huguet, Charlotte Py, Olivier Ronsin, Cécille Roucelle, Véronique van Elewyck, Frédéric Filaine, Daniele Steer

Procurations :

1) Approbation des PV du 28 mai 2013

Le PV est adopté à l'unanimité

2) Planning 2013 – 2014

Le calendrier proposé est adopté après de légères modifications (Cf. Annexe 1).

3) Bilan commission pédagogique

Guillaume Blanc nous présente point par point les travaux de la commission pédagogique. Chaque point est discuté, modifié et adopté (Cf. Annexe 2).

Le CENS remercie Guillaume et toute la commission pour le travail de synthèse accompli.

Ces propositions ont pour objectif d'accompagner la mise en place de la maquette 2014-2018.

4) Bilan Foire 2013-2014

L'ensemble des données est résumé en annexe 3.

La diminution de la charge horaire moyenne est le résultat conjugué de la diminution des heures d'enseignement en L1 (colles), à l'EIDD et dans d'autres cursus, de l'homogénéisation du nombre de semaines d'enseignements et de l'augmentation des enseignants extérieurs.

Annexe 1

UFR de Physique

Calendriers 2013-2014 des formations L3 et M1

Calendrier L3-M1 PMA-MAG et L3 SPE

1^{er} semestre

- A partir du lundi 9 septembre 2013 : accueil des étudiants, réunions de rentrée
- Reprise des enseignements : lundi 16 septembre 2013
- Semaine d'interruption : lundi 28 octobre au samedi 2 novembre 2013
- Fin des enseignements de 1^{er} semestre : samedi 21 décembre 2013
- Examens 1^{ère} session 1^{er} semestre : du lundi 6 au samedi 18 janvier 2014

Remarques :

- Cette organisation de l'emploi du temps offre 13 semaines d'enseignement, mais seulement 12 lundis enseignés en tenant compte du 11 novembre, férié.
- Ce calendrier (début/fin, période d'examen, semaine d'interruption) ne concerne pas les enseignements de chimie du L3SPE, qui sont sous la responsabilité de l'UFR de chimie.

2^{ème} semestre :

- Reprise des enseignements : lundi 20 janvier 2014
- Semaine d'interruption : lundi 24 Février au samedi 1er mars 2014
- Vacances de printemps : du samedi 12 avril au dimanche 27 avril 2014
- Fin des enseignements : samedi 10 mai 2014
- Examens 1^{ère} session 2^{ème} semestre : du lundi 12 au samedi 24 mai 2014

Remarques :

- Cette organisation de l'emploi du temps offre 13 semaines d'enseignement, mais seulement 11 jeudis enseignés en tenant compte du 1^{er} et du 8 mai, fériés.
- La semaine d'interruption ne concerne pas les enseignements de chimie de L3SPE, qui sont sous la responsabilité de l'UFR de chimie.

Organisation des sessions de rattrapage en L3 et M1 :

L3	M1
<ul style="list-style-type: none">- Cours de révision (1^{er} et 2^{ème} semestre) : du lundi 26 mai au vendredi 30 mai- Session de rattrapage (1^{er} et 2^{ème} semestre) : du lundi 2 juin au samedi 14 juin 2014- Départ des étudiants en stage au plus tard le lundi 16 juin 2014- Date limite jury L3 : vendredi 18 juillet 2014	<ul style="list-style-type: none">- Session de rattrapage 1^{er} semestre : du lundi 2 juin au samedi 14 juin 2014- Départ des étudiants en stage au plus tard le lundi 16 juin 2014- Soutenances de stage M1 et session de rattrapage du 2^{ème} semestre : du lundi 1^{er} au mercredi 10 septembre 2014- Date limite jury M1 : vendredi 19 septembre 2014

Calendrier M1 MEEF

1^{er} semestre

- Reprise des enseignements : lundi 9 septembre 2013
- Semaine d'interruption : lundi 28 octobre au samedi 2 novembre 2013
- Fin des enseignements de 1^{er} semestre : samedi 21 décembre 2013

Remarques :

- Cette organisation de l'emploi du temps offre 14 semaines d'enseignement, mais seulement 13 lundis enseignés en tenant compte du 11 novembre, férié.
- La formation passe en principe au contrôle continu total

2^{ème} semestre :

- Stage en établissement : lundi 6 janvier au samedi 1 février 2014
- Reprise des enseignements : lundi 3 février 2014
- Vacances de printemps : du samedi 12 avril au dimanche 27 avril 2014
- Fin des enseignements : samedi 6 juin 2014 (à confirmer)

Remarques :

- Cette organisation de l'emploi du temps offre 14 semaines d'enseignement (hors stage et écrits du concours), mais seulement 12 jeudis enseignés en tenant compte du 1^{er} et du 8 mai, fériés.
- Une interruption de 2 semaines est prévue en avril pour libérer une semaine de révision et une semaine pour les écrits du concours (dates officielles à préciser).
- La formation passe en principe au contrôle continu total.

Annexe 2

Changer la pédagogie à l'UFR de Physique

Suite au questionnaire, aux interviews (http://www.physique.univ-paris-diderot.fr/IMG/PV_CENS_04_04_2013.pdf) et à trois réunions de la commission pédagogique en avril, mai et juin 2013 (voir les CR : http://www.physique.univ-paris-diderot.fr/article.php3?id_article=749), le CENS formule les propositions suivantes. Celles-ci seront mises en place en L1S1 et en L3SPE à partir de septembre 2013 afin d'accompagner la nouvelle maquette. Selon le retour d'expérience ces propositions seront étendues à l'ensemble de nos formations du L1 au M1.

1. Constats

1.1 Ce qui ne fonctionne pas :

1. Les heures d'enseignement qui s'enchaînent pour les étudiants de 9h à 18h les rendant apathiques dès 14h et ne permettant pas le travail personnel.
2. Les cours auxquels les étudiants cessent d'aller.
3. Les modalités de contrôle des connaissances qui changent d'un module à l'autre et qui s'apparentent à une science occulte (sup du max des notes lorsque le coefficient de marée est d'au moins 75) et que les étudiants n'ont toujours pas compris à la fin du module.
4. Les TD avec des pages et des pages d'exercices que l'enseignant corrige à la chaîne et seul au tableau.
5. Les exercices de TD à l'énoncé si laconique et abscons que les étudiants (voire les chargés de TD) bloquent dès la première question.
6. Les devoirs à la maison (longs ou courts) qui finissent par ressembler à un magnifique travail de copiste du moyen âge (les enluminures en moins).
7. Les TP dont la préparation se fait en TP et où l'objectif de l'étudiant est d'obtenir les résultats attendus.
8. Trop de TP différents qui sont finalement survolés.
9. Les colles façon CPGE, les colles 2 à 3 fois par semestre (trop peu pour un réel impact).

10. Les enseignants qui considèrent l'enseignement comme une « charge » à laquelle il faut consacrer le moins de temps possible.
11. Les révisions entre les deux sessions d'examen.

1.2 Ce qui fonctionne :

1. Un bon dosage de la carotte et du bâton pour les enseignants et les étudiants.
2. Les différentes formes d'enseignement par projets.
3. Les étudiants qui ont une vision bien défini de leur insertion future dans le monde du travail !
4. Les étudiants avec un bon niveau et une bonne capacité de travail qui n'ont pas besoin de nous au final.
5. Les enseignants qui allument une étincelle (voire plusieurs !) dans l'esprit des étudiants.

2. Propositions

Les volumes horaires en présentiel des modules seront réduits (point 1 de ce qui ne fonctionne pas) mais les enseignements s'étaleront sur **14 semaines par semestre** (15 ou 16 sont envisageables, cf. contrôle des connaissances). Dès le mois de septembre, le conseil des enseignements s'attèlera à définir précisément les volumes horaires de chaque enseignement.

2.1 Le cours

1. Durée **1h** (avec typiquement pour les modules important 2 cours par semaine). Nécessité de commencer à l'heure.
2. **Manips en amphi** pour les modules s'y prêtant avec l'aide d'un moniteur.
3. **Phases de cours magistral alternées avec des phases où un exercice d'application directe du cours** est traité par l'enseignant.
4. **Suivre si possible un livre et son plan** (possible jusqu'en M1) ou à défaut un poly. A titre d'exemple en 2013 les cours de L1 s'appuieront sur le livre « Physique » de Hecht.

Nb : Le cours/TD a été discuté par la commission. Cette modalité pédagogique ne semble pas adaptée pour le L mais pourrait convenir aux options de M1 2^{ième} semestre par exemple (au regard également des M2 dans la plupart desquels il n'y a pas de TD à proprement parler).

2.2 Les TD

1. Durée **1h30**.
2. Distribution d'un livret contenant toutes les feuilles de TD lors du premier cours et/ou TD.
3. Les feuilles de TD doivent contenir un **nombre d'exercices très limités** de façon à ce que la totalité soit raisonnablement faisable **par les étudiants** dans le temps imparti.
4. Les exercices doivent être **rédigés de manière très détaillée**.

La difficulté peut aller crescendo dans une feuille de TD ; les derniers problèmes peuvent être plus ouverts ; par exemple, les étapes intermédiaires (très explicites dans les premiers exercices) peuvent disparaître peu à peu pour être laissées à l'initiative des étudiants.

Les enseignants devront indiquer à leur responsable de filière la modalité pédagogique qu'ils choisissent parmi les 3 propositions suivantes.

Proposition A : travail des étudiants in situ par petits groupes (*conseillé par le CENS*)

1. Mise en place des équipes étudiantes (3-4 étudiants par équipe selon la taille du groupe de TD) lors de la première séance.
2. Tous les 15 jours :
L'enseignant choisit un exercice dans les feuilles du livret.
Les étudiants en équipe cherchent, l'enseignant les guide.
L'enseignant note les grandes étapes et solutions au tableau. Ce n'est pas l'enseignant qui travaille et si 1 seul exercice est traité durant la séance,

c'est bien, et non catastrophique ! Cela signifie juste que le programme du TD était adapté !

A la fin de la séance l'enseignant choisit 1 exercice que les étudiants doivent faire chez eux (cf. point 3).

3. Tous les 15 jours en alternance avec le point 2 :

Un membre de chaque équipe d'étudiants est choisi au hasard par l'enseignant puis passe au tableau pour corriger l'exercice choisi précédemment.

Proposition B : travail des étudiants chez eux

Cette méthode nécessite des étudiants très matures (M2 voire M1)

1. Les étudiants préparent les exercices de la feuille de TD chez eux. Lors des séances de TD, ils passent au tableau à tour de rôle présenter leur solution à raison de 5-6 étudiants au tableau par séance.
2. À la fin de chaque TD l'enseignant donne les exercices qui doivent être préparés pour la fois prochaine.
3. L'enseignant reste disponible (par mail ou à certains créneaux horaires dans son bureau) pour répondre à d'éventuelles questions lors de la préparation.

Proposition C : une proposition de votre part qui ne reproduise pas ce qui ne fonctionne pas

2.3 Les TPs

Les TP ne doivent pas être là pour illustrer un cours (ceci peut-être fait directement en amphi) ni pour apprendre à communiquer des résultats, le compte-rendu de TP étant décrié par la commission comme rituel inutile (ne permettant ni de juger ce que les étudiants ont retenu, ni de développer leur esprit critique vis-à-vis des résultats qu'ils obtiennent.)

En revanche les TP doivent permettre de :

- interagir avec des appareils, dont il faut maîtriser l'usage,
- maîtriser les méthodes de formalisation des observations,
- analyser une situation expérimentale afin de savoir si les résultats produits ont ou non une signification ;
- **aiguiser l'esprit critique** en rompant le contrat didactique : proposer des expériences qui ne correspondent pas nécessairement au modèle, à l'instar de ce que l'on pratique en recherche.

Pour cela, il faudra :

1. **Lister au préalable les compétences** que l'on souhaite que les étudiants acquièrent.
2. Avoir un déroulement de séance sortant du schéma classique : lecture de l'énoncé / les étudiants travaillent / l'enseignant aide les binômes qui bloquent. L'énoncé ne doit pas tout contenir afin de permettre le questionnement et la réflexion des étudiants pendant la séance. L'enseignant est là pour remédier aux conceptions erronées des étudiants, au tableau.
3. Le nombre de « TP » doit permettre aux étudiants de prendre le temps de se familiariser avec les concepts. Chaque TP peut éventuellement couvrir sur plusieurs séances (a fortiori si la durée d'une séance est de deux heures).

Les énoncés :

- Ils ne doivent pas tout contenir (cf. ci-dessus).
- Ils doivent être rédigés en synergie avec la progression pédagogique du cours et des TD.
- L'énoncé d'une séance doit faire la part belle à **un seul concept** et ne pas vouloir être exhaustif au risque de perdre les étudiants (il vaut mieux étudier à fond une manip qu'en faire 5 superficiellement).

Durée d'une séance, fréquence des séances

Actuellement, la durée d'une séance est typiquement de 4h, une fois toutes les deux semaines. Il apparaît que c'est à la fois trop long et trop peu. Des séances de 2-3h chaque semaine seraient plus profitables.

Évaluation des compétences acquises par les étudiants en TP.

L'examen de Travaux Pratiques qui a été mis en place en L1 s'avère pertinent : environ 5 sujets potentiels sont révélés au cours d'une période de révisions, pendant laquelle les étudiants peuvent librement accéder à la salle de travaux pratiques pendant les heures de TP pour préparer ces sujets avec l'aide de l'enseignant.

Le compte-rendu traditionnel est banni, car non efficace. À la place on préférera un **compte-rendu très directif**, avec des cases pour écrire le résultat, permettant ainsi aux étudiants de se concentrer sur la pratique durant la séance.

Une **évaluation de type QCM** ou questionnaire à trous pourra être mise en place en début de séance, avec des questions sur la séance précédente, et sur celle à venir (lecture et appropriation du sujet à l'avance).

Proscrire une notation systématiquement > 10 : aux yeux des étudiants, cela dévalorise la physique expérimentale. Les compétences expérimentales existent, doivent être acquises, et c'est aussi difficile (ou facile) que les compétences « théoriques ».

3. Modalités de contrôle des connaissances

1. Pour les étudiants non empêchés

(la primauté donnée au CC a pour but de forcer le travail continu et le présentiel de l'étudiant ; outre l'évaluation, il participe également à la formation de l'étudiant)

Contrôle continu uniquement

Au minimum, les enseignants devront faire 5 épreuves de CC.

Toute absence lors du contrôle continu justifiée par un certificat médical conduira à l'absence de note.

Toute absence non justifiée se traduit par une note de 0.

Au-delà de 3 absences non justifiées, l'étudiant est ajourné.

Le respect de ces règles doit être scrupuleux afin que le contrôle continu se révèle un véritable outil pédagogique.

40% CC + 30% contrôle final + 30% TP si module avec TP
60% CC + 40% contrôle final

Le contrôle final dure de 1 à 2 h.

NB : Un contrôle n'est pas un examen.

Organisation pratique

- 14 semaines de cours et 14 semaines de TD avec possibilité par la suite de passer à 15 voire 16 (possible car CC uniquement)
- Pas de semaine de révisions encadrées
- Pas de seconde session (car système du contrôle continu)
- Pas de partiel le samedi.
- Toutes les copies peuvent être rendues, pas de séances de consultation nécessaire.

Pour le CC des étudiants non empêchés, nous conseillons les modalités suivantes :

1. CC : Ce contrôle continu a lieu durant les TD et prend la forme de 1 exercice de 15 minutes tous les 15 jours choisi au hasard dans la liste des exercices de TD vus avant ledit TD.
2. Un galop d'essai non noté (à la maison ou durant les cours, pas de partiel)
3. Contrôle final : une séance est consacrée à un problème d'au moins 1 heure destiné à vérifier la compréhension des points fondamentaux du module.
4. TP : (cf. TP)
Toute absence justifiée par un certificat médical conduira à l'absence de note.
Toute absence non justifiée se traduit par une note de 0.
Au-delà de 1 absence non justifiée, l'étudiant est ajourné.

2. Pour les étudiants empêchés¹ ou qui le souhaitent et en font la demande au début du semestre (par expérience cette situation s'adressera à un nombre d'étudiants extrêmement faible)

70% examen terminal + 30% TP si module avec TP

100% examen terminal

2^{ième} session

Au regard du très faible nombre d'étudiant prévu dans ce cas, un tel examen terminal peut être un oral.

¹ parents, salariés, sportifs de haut niveau, etc. Justificatif à fournir.

Annexe 3

Bilan de la répartition des services 2012-2013

UFR de physique, Université Paris Diderot

Paolo GALATOLA et Eric HUGUET

Juillet 2013

Table des matières

1	Quelques chiffres	2
2	Arrivées, départs de permanents	5
2.1	Arrivées (9)	5
2.2	Départs (9)	5
3	Prises en compte de charges administratives et pédagogiques (PCC)	5
4	Situations particulières	7
5	Sous- et surcharges	9
5.1	Sous-charges	9
5.2	Surcharges	12

1 Quelques chiffres

Effectifs de l'UFR

- statutaires (31 744 h brutes, -4%)
 - 85 MCF (90)
 - 56 Profs
 - 1 Prof Nobel
 - 67 moniteurs (71)
 - 4 1/2-ATER (5)
- non-statutaires
 - 2 extérieurs (6)
 - 4 vacataires hors M2 (14)
 - 25 chercheurs statutaires (20)
 - 1 retraité bénévole (3)

soit

Heures disponibles théoriques d'enseignants statutaires : 25 436 h (26 541 h, 2011) sous le principe de 192 h pour les EC, 64 h pour les moniteurs et en tenant compte de réductions liées aux situations suivantes (-6 308 h au total) :

- 2 176 h IUF (+30%)
- 1 344 h délégation (-30%)
- 384 h disponibilité
- 192 h détachement (576 h)
- 384 h CRCT (480 h, -20%)
- 519 h de décharge exceptionnelle UFR et décharges de la présidence de Paris 7
- 192 h convention avec une autre université
- 576 h congé maternité
- 24 h congé paternité
- 76 h temps partiel
- 116 h handicap
- 144 h réduction horaire néo-entrants
- 53 h reports
- 128 h retraite en cours d'année

Pas de décharge ANR (180 h).

Heures disponibles théoriques non-statutaires : 913 h (396 h)

- 68 h bénévoles

Enseignements Besoins en enseignement 26 683 h (27 140 h, 2011), distillés en

- cours : 6 354 hTD
- cours-td : 776 hTD

- td : 7 918 h
- tp : 9 643 h
- autres enseignements (séminaires, stages, bonus, *etc.*) : 598 h
- prises en comptes de charges : 1 394 h

Avec la répartition par cursus suivante, exprimée en heures réelles pour les différents types d'enseignements et en heures équivalent TD pour le total pour chaque cursus :

Cursus	CM	CTD	TD	TP	Bonus	Total (hTD)
L1	610	0	3570	2488	240	7213
L2	354,5	224,5	1314,6	1149	4	3255,28
L3	978,5	114	1272,66	3160,74	219	6250,11
M1	930	168	1003	1336	92	4017,52
M2	1363	134	629,5	1378	44	4248,76
D	0	40	20	20	0	85,6
Responsabilité	0	0	0	0	1394	1394
Divers	0	0	108	111	0	219

Heures engagées 26 701 h, réparties en :

- Heures engagées statutaires : 25 788 h
- Heures engagées non-statutaires : 913 h

Le tout, sachant que l'on a :

- Heures effectuées en surcharge : 864 h (578 h, 50%)
- Heures effectuées en souscharge (donc réengageables) : 511 h (768 h, -35%)

FIN MISE A JOUR

2 Arrivées, départs de permanents

2.1 Arrivées (9)

José OCARIZ	PROF
Christophe VOISIN	PROF
Sylvain CHATY	PROF
José HALLOY	PROF
Danièle STEER	PROF
Myriam REFFAY	MCF
Antoine PETITEAU	MCF
Nicolas DÉCAMP	MCF
Maria AMANTI	MCF

2.2 Départs (9)

José OCARIZ	MCF	<i>recrutement prof P7</i>
Sylvain CHATY	MCF	<i>recrutement prof P7</i>
Danièle STEER	MCF	<i>recrutement prof P7</i>
André BRAHIC	PROF	<i>retraite</i>
Alain L'HOIR	PROF	<i>retraite</i>
Noëlle POTTIER	PROF	<i>retraite</i>
Claudette LAPERSONNE	PROF	<i>retraite</i>
Jean-Pierre DEDONDER	PROF	<i>retraite</i>
Daniel ROYER	PROF	<i>retraite</i>

3 Prises en compte de charges administratives et pédagogiques (PCC)

Rappelons ici que les PCC ouvrant droit à réduction du nombre d'heures enseignées sont attribuées par le conseil des enseignements, après proposition et justification par les intéressés. Elles sont attribuées à des fonctions et non à des personnes ; l'affectation des personnes est ultérieure.

Les PCC correspondent à un total de 1 460h, attribuées de la façon suivante :

<i>Nom</i>	<i>Intitulé</i>	<i>heures</i>
Atef ASNACIOS	Co-direction de l'UFR - Responsabilité des BIATOS	72
Mathilde BADOUAL	Répartition des enseignements (SNV-STEP)	24
Mathilde BADOUAL	Spécialité Spécialité M2 Physique et Systèmes Biologiques	12
Christophe BARRIÈRE	Conseil des Enseignements	9
Christophe BARRIÈRE	Spécialité M2 Acoustique Fluides	24
Imane BOUCENNA	L3 Pro TPE	48

Matteo CACCIARI	Responsable Apogée	24
Florent CARN	Spécialité M2 Systèmes Complexes	24
Maximilien CAZAYOUS	M2 IPE	36
Christophe COSTE	Responsabilité Agrégation Interne	24
Christophe COSTE	Responsabilité ATER	12
Thomas COUDREAU	Ecole Doctorale Matière Condensée et Interfaces	40
Maurice COURBAGE	Filière : Parcours Sciences Physiques pour l'Enseignement L3	24
Sandro DE CECCO	M2 IPE	8
Cécile DE HOSSON	Filière M1/M2 SPE	48
Cécile DE HOSSON	Parcours M2 Didactique des sciences physiques et chimiques	0
Cécile DE HOSSON	Relations avec les lycées	0
Caroline DEREÇ	Filière : Parcours Physique de la Matière et Applications L3	24
Arnaud DERODE	Ecole Doctorale Matière Condensée et Interfaces	8
Arnaud DERODE	Emploi du Temps	48
Arnaud DERODE	Spécialité M2 Acoustique Fluides	24
Sara DUCCI	Relations internationales	12
Sara DUCCI	Spécialité M2 Dispositifs Quantiques, Matériaux, Imagerie	24
Jean-Baptiste FOURNIER	Relations internationales	12
Jean-Baptiste FOURNIER	Spécialité M2 Systèmes Complexes	24
Marcello FULCHIGNONI	Ecole Doctorale Astronomie & Astrophysique IDF	24
Paolo GALATOLA	Répartition des enseignements (hors SNV-STEP)	64
Yann GALLAIS	Filière : Parcours Magistère L3	24
Yann GALLAIS	Tuteur des moniteurs	24
François GALLET	Président CSAC	12
Yves GARREAU	Filière : Parcours Physique de la Matière et Applications M1	24
Jean-Pierre GAZEAU	M2	24
Yann GIRARD	M2 IPE	4
Isabelle GRENIER	PCEM	24
Sylvie HÉNON	Spécialité M2 Concepts Fondamentaux de la Physique	12
Julien HEUVINGH	Spécialité M2 Physique et Systèmes Biologiques	12
Eric HUGUET	Répartition des enseignements (hors SNV-STEP)	64
Antoine KOUCHNER	Spécialité M2 Noyaux Particules Astroparticules et Cosmologie	12
Antoine KOUCHNER	Tutorat de physique département de sciences exactes	24
Philippe LAFARGE	Formation ISUPFERE	24
Jacques LE BOURLOT	Spécialité M2 Astronomie & Astrophysique	24
Sandra LEROUGE	Responsabilité salle TP et matériel-info	72
Simona MEI	Erasmus et mobilité étudiante	12
Stéphane MÉTENS	M2 IPE	4
Marie MULLER	M2 IPE	7
José OCARIZ	Spécialité M2 Noyaux Particules Astroparticules et Cosmologie	12
Thomas PATZAK	Conseil Scientifique	36
Charlotte PY	Filière : L3Pro Biophotonique	48
Vincent REPAIN	Filière : Parcours Magistère M1	24

Christian RICOLLEAU	Filière : L3Pro Analyse des matériaux	48
Gérard ROUSSET	Filière : EIDD L3	24
Gérard ROUSSET	Filière : EIDD M1	24
Philippe SCHWEMLING	Ecole Doctorale Particules, Noyaux, Cosmos	48
Danièle STEER	Erasmus et mobilité étudiante	12
Véronique VAN ELEWYCK	Filière : L1/L2	48

4 Situations particulières

Nous listons ci-dessous pour information les enseignants chercheurs bénéficiants d'une réduction horaire d'enseignement, compte tenu de situations particulières : CRCT, décharges du président de l'université, délégations, dé-

tachement et IUF.

<i>Nom</i>	<i>Nature Décharge</i>	<i>Réduction horaire</i>
Andreotti Bruno	IUF	128h
Bartlett James	IUF	128h
Charnoz Sébastien	IUF	128h
Ciuti Cristiano	IUF	128h
Corbel Stéphane	IUF	128h
Daudet Laurent	IUF	128h
Fort Emmanuel	IUF	128h
Grenier Isabelle	IUF	128h
Ladoux Benoît	IUF	128h
Repain Vincent	IUF	128h
Sirtori Carlo	IUF	128h
van Wijland Frédéric	IUF	128h
Voisin Christophe	IUF	128h
Langlois Cyril	1/2CRCT+1/Deleg	192h
Cacciari Matteo	Congé Pater.	12h
Nitti Francesco	Congé Pater	12h
Tonazzo Alessandra	Congé Mater.	96h
Rodriguez Sébastien	1/2 CRCT	96h
Mei Simona	1/2 CRCT	96h
Daerr Adrian	1/2 CRCT	96h
Ferrari Cécile	1/2 CRCT	96h
Coudreau Thomas	Déch.P7 1/2 délégation	135h
Girard Yann	Déch.P7 EIDD	48h
Lafarge Philippe	Déch.P7 EIDD	24h
Flament Cyrille	Handicap.	58h
Berger Vincent	Dech. P7	192h
Leo Giuseppe	Dech. P7	96h
Rousseau Guillaume	Délégation	192h
Schahmaneche Kyan	Délégation	192h
Katsanevas Stavros	Délégation	192h
Di Meglio Jean-Marc	Délégation	192h
Rasera Yann	Délégation	192h
Heuvingh Julien	Délégation	96h
Charon Yves	Délégation	96h
Patzak Thomas	Délégation	96h
Boulat Edouard	Délégation	96h
Garreau Yves	Délégation	96h
Binétruy Pierre	Délégation	96h
Ricolleau Christian	Délégation	96h
Courrech du Pont Sylvain	Délégation	96h
Dommersnes Paul	Détach.	192h
Sanguard Nicolas	Détach.	192h
Fink Mathias	Détach.	192h
Sacuto Alain	Dir. UFR	120h
Laurent Sabine	Dispo.	192h
Koerding Elmar	Dispo.	192h

5 Sous- et surcharges

Détail de la fragmentation des services

5.1 Sous-charges

<i>Nom</i>	<i>Statut, Charge</i>	<i>Heures</i>	<i>Taux</i>
Alexandre Baksic	Moniteur 64	40.	62,50 %
Jean-Baptiste Delfau	Moniteur 64	40.	62,50 %
Augustin Guyonnet	Moniteur 64	40.	62,50 %
Maurice Courbage	PROF 192	32.5	16,93 %
Marc Lilley	ATER 96	28.5	29,69 %
Pascal David	MCF 192	27.5	14,32 %
Antoine Kouchner	MCF 192	20.38	10,61 %
Christophe Baker	Moniteur 64	19.01	29,70 %
Sandro De Cecco	MCF 192	16.5	8,59 %
Atef Asnacios	MCF 192	16.	8,33 %
Nicolas Viard	Moniteur 64	15.5	24,22 %
Philippe Fabiani	MCF 192	14.	7,29 %
Philippe Schwemling	PROF 192	14.	7,29 %
Benoît Ladoux	PROF 64	12.5	19,53 %
Marie-Anne Bigot-Sazy	Moniteur 64	12.	18,75 %
Ken Sekimoto	PROF 192	12.	6,25 %
Dimitri Vey	Moniteur 64	12.	1 8,75 %
Jihad Mourad	PROF 192	11.5	5,99 %
Bertrand Roehner	MCF 192	10.6	5,52 %
François Gallet	PROF 192	10.49	5,46 %
Anne-Florence Bitbol	Moniteur 64	10.	15,62 %
Eric Buhler	PROF 192	9.8	5,10 %
Florent Carn	MCF 192	9.	4,69 %
Josquin Errard	Moniteur 64	9.	14,06 %
Alain Sacuto	PROF 72	9.	12,50 %
Yann Girard	MCF 144	8.5	5,90 %
Olivier Ronsin	MCF 192	8.22	4,28 %
Vincent Bouillot	Moniteur 64	8.	12,50 %
Adrian Daerr	MCF 96	8.	8,33 %
Morgan Delarue	Moniteur 64	8.	12,50 %
Giulio Fabbian	Moniteur 64	8.	12,50 %
Mélanie Guittet	Moniteur 64	8.	12,50 %
Eric Huguet	MCF 192	8.	4,17 %
Khanh-Dang Nguyen Thu Lam	Moniteur 64	8.	12,50 %
Bruni-Félix Osmanski	Moniteur 64	8.	12,50 %

<i>Nom</i>	<i>Statut, Charge</i>	<i>Heures</i>	<i>Taux</i>
Frédéric Vincent	ATER 96	7.	7,29 %
Matthias Gonzalez	MCF 192	6.62	3,45 %
Aymeric Delteil	Moniteur 64	6.5	10,16 %
Frédéric Merlin	MCF 192	6.5	3,39 %
Yves Charon	PROF 96	6.1	6,35 %
Thomas Patzak	PROF 96	6.	6,25 %
Charlotte Py	MCF 154	5.9	3,83 %
Sylvain Chaty	PROF 192	5.55	2,89 %
Kevin Degiorgio	Moniteur 64	5.5	8,59 %
Olivier Do Cao	Moniteur 64	5.5	8,59 %
Martine Mouchet	MCF 192	5.12	2,67 %
François Vannucci	PROF 192	5.1	2,66 %
Chloe Gerin	Moniteur 64	5.	7,81 %
Stéphane Métens	MCF 192	5.	2,60 %
Antoine Petiteau	MCF 144	5.	3,47 %
Aion Viana	Moniteur 64	5.	7,81 %
Julien Heuvingh	MCF 96	4.64	4,83 %
Simona Mei	PROF 96	4.5	4,69 %
Drazen Zanchi	MCF 192	4.5	2,34 %
Laurent Ménard	MCF 192	4.03	2,10 %
Rémy Braive	MCF 192	4.	2,08 %
Emeric Bron	Moniteur 64	4.	6,25 %
Laurent Daudet	PROF 64	4.	6,25 %
Luc Deike	Moniteur 64	4.	6,25 %
Vincent Durand	Moniteur 48	4.	8,33 %
Camille Gambini	Moniteur 64	4.	6,25 %
Luc Nguyen-thê	Moniteur 64	4.	6,25 %
Etienne Parizot	PROF 192	4.	2,08 %
Philippe Petit	Moniteur 64	4.	6,25 %
Marc Santolini	Moniteur 64	4.	6,25 %
Marc Savanier	Moniteur 64	4.	6,25 %
Marc Huertas	MCF 192	3.8	1,98 %
Danièle Steer	PROF 192	3.79	1,98 %
Darine Abi Haidar	MCF 192	3.6	1,87 %
Cyril Lachaud	MCF 134	3.5	2,61 %
Giuseppe Leo	PROF 96	3.12	3,25 %
Matteo Cacciari	PROF 180	3.	1,67 %
Francesca Carosella	MCF 192	3.	1,56 %
Hubert Halloin	MCF 192	3.	1,56 %
Christophe Mora	MCF 192	2.75	1,43 %

<i>Nom</i>	<i>Statut, Charge</i>	<i>Heures</i>	<i>Taux</i>
Cyrille Flament	MCF 134	2.	1,49 %
Joseph Maftoul	MCF 192	2.	1,04 %
Mélissa Ridel	MCF 192	2.	1,04 %
Etienne Rolley	PROF 192	2.	1,04 %
Jean-Pierre Gazeau	PROF 192	1.5	0,78 %
Angela Vasanelli	MCF 192	1.5	0,78 %
Gérard Rousset	PROF 192	1.25	0,65 %
Loïc Lanco	MCF 102	1.02	1,00 %
Pierre Binétruy	PROF 96	1.	1,04 %
Benoit Chanut	ATER 96	1.	1,04 %
Christophe Deroulers	MCF 192	1.	0,52 %
Nicolas Etaix	Moniteur 64	1.	1,56 %
Jonathan Exposito Cano	Moniteur 64	1.	1,56 %
Mathieu Génois	Moniteur 64	1.	1,56 %
Damien Gratadour	MCF 192	1.	0,52 %
José Halloy	PROF 192	1.	0,52 %
Jeremy Hure	Moniteur 64	1.	1,56 %
Philippe Lafarge	PROF 168	1.	0,60 %
José Ocariz	PROF 192	1.	0,52 %
Thomas Pujol	Moniteur 64	1.	1,56 %
Benjamin Racine	Moniteur 64	1.	1,56 %
Timothee Theveneaux-Pelzer	Moniteur 64	1.	1,56 %
Vincent Vandenbussche	Moniteur 64	1.	1,56 %
Ernest Ilisca	PROF 192	0.75	0,39 %
Alexandre Bazin	Moniteur 64	0.5	0,78 %
Timothee Delubac	Moniteur 64	0.5	0,78 %
Sonia Fornasier-Panuzzo	MCF 192	0.5	0,26 %
Francesco Nitti	MCF 180	0.5	0,28 %
Jacques Le Bourlot	PROF 192	0.3	0,16 %

5.2 Surcharges

<i>Nom</i>	<i>Statut, Charge</i>	<i>Heures</i>	<i>Taux</i>
Thomas Coudreau	PROF 57	46.	80,70 %
Marc Durand	MCF 192	41.	21,35 %
Frédéric van Wijland	PROF 64	32.	50,00 %
Sébastien Charnoz	MCF 64	26.38	41,21 %
Michel Piat	MCF 192	21.5	11,20 %
Isabelle Grenier	PROF 64	20.	31,25 %
Christian Ricolleau	PROF 96	20.	20,83 %
Vincent Repain	PROF 64	18.5	28,91 %
Baptiste Darbois-TeXier	Moniteur 64	18.	28,12 %
Vincent Berger	PROF 0	15.02	-
Yves Garreau	PROF 96	15.	15,62 %
Anne-Lise Maire	Moniteur 64	15.	23,44 %
Bruno Andreotti	PROF 64	14.2	22,19 %
Maria Amanti	MCF 144	14.	9,72 %
David Parrain	Moniteur 64	14.	21,88 %
Nicolas Décamp	MCF 144	12.25	8,51 %
Marcello Fulchignoni	PROF 192	12.25	6,38 %
Kevin Baillie	ATER 96	12.	12,50 %
Ziane Izri	Moniteur 64	12.	18,75 %
Jaysen Nelayah	MCF 192	12.	6,25 %
Alexandre Delga	Moniteur 64	11.5	17,97 %
Christophe Barrière	MCF 192	10.5	5,47 %
Kristina Davitt	MCF 192	10.35	5,39 %
Mathilde Badoual	MCF 192	10.14	5,28 %
George Smoot	PROF-Nobel 0	9.	-
François le Diberder	PROF 192	8.5	4,43 %
James Bartlett	PROF 64	8.3	12,97 %
Maximilien Cazayous	MCF 192	8.	4,17 %
Antoine Chapelain	Moniteur 64	8.	12,50 %
Marc-Antoine Fardin	Moniteur 64	8.	12,50 %
Irena Nikolic-Audit	MCF 154	8.	5,19 %
Paolo Galatola	PROF 192	7.24	3,77 %
Laëtitia Doyennette	MCF 168	7.01	4,17 %
Alexandre Creusot	MCF 192	6.52	3,40 %
Imane Boucenna	MCF 192	6.	3,12 %
Patrice Flaud	PROF 192	6.	3,12 %
Jean-Baptiste Fournier	PROF 192	6.	3,12 %
Cécile de Hosson	MCF 192	5.24	2,73 %
Tristan Baumberger	PROF 192	5.	2,60 %

<i>Nom</i>	<i>Statut, Charge</i>	<i>Heures</i>	<i>Taux</i>
Christophe Coste	MCF 192	4.52	2,35 %
Carlo Sirtori	PROF 64	4.4	6,88 %
Samuel Bottani	MCF 192	4.2	2,19 %
Pierre Vermeulen	Moniteur 64	4.16	6,50 %
Nathalie Bui	Moniteur 64	4.	6,25 %
Julien Serreau	MCF 162	3.75	2,31 %
Alexis Coleiro	Moniteur 64	3.	4,69 %
Guillaume Grégoire	MCF 192	2.5	1,30 %
Stéphane Corbel	PROF 64	2.4	3,75 %
Emmanuel Fort	MCF 64	2.07	3,24 %
Simon Akar	Moniteur 64	2.	3,12 %
Tristan Beau	MCF 166	2.	1,20 %
Julien Browaeys	MCF 192	2.	1,04 %
Philippe Campagne-Ibarcq	Moniteur 64	2.	3,12 %
Matteo Cerruti	Moniteur 64	2.	3,12 %
Cristiano Ciuti	PROF 64	2.	3,12 %
Maria Luisa Della Rocca	MCF 192	2.	1,04 %
Sylvain Fouquet	Moniteur 64	2.	3,12 %
Anne-Lise Gautier	Moniteur 64	2.	3,12 %
Marc Geiller	Moniteur 64	2.	3,12 %
David Hagenmuller	Moniteur 64	2.	3,12 %
Raphael Jeanneret	Moniteur 64	2.	3,12 %
Vivien Loo	Moniteur 64	2.	3,12 %
Giuliano Orso	MCF 192	2.	1,04 %
Coline Prévost	Moniteur 64	2.	3,12 %
Fabrice Raineri	MCF 102	2.	1,96 %
Sophie Ramananarivo	Moniteur 64	2.	3,12 %
Matthieu Roman	Moniteur 64	2.	3,12 %
Didier Schmaus	PROF 192	2.	1,04 %
Esther Taillifet	Moniteur 64	2.	3,12 %
Cécile Ferrari	PROF 96	1.59	1,65 %
Bastien Arnal	Moniteur 64	1.5	2,34 %
Sylvie Hénon	PROF 192	1.5	0,78 %
Véronique Van Elewyck	MCF 192	1.5	0,78 %
Arnaud Derode	PROF 192	1.4	0,73 %
Sébastien Rodriguez	MCF 96	1.38	1,43 %
Marie Muller	MCF 192	1.12	0,58 %
Sara Ducci	PROF 192	1.	0,52 %
Cécile Portello-Roucelle	MCF 192	1.	0,52 %
Benjamin Thiria	MCF 192	1.	0,52 %

<i>Nom</i>	<i>Statut, Charge</i>	<i>Heures</i>	<i>Taux</i>
Blaise Goutéraux	ATER 96	1.	1,04 %
Julien Derr	MCF 192	0.9	0,47 %
Fabien Casse	MCF 192	0.5	0,26 %
Ros Kiri Ing	MCF 192	0.5	0,26 %
Alessandra Tonazzo	PROF 96	0.3	0,31 %
Yann Gallais	MCF 192	0.2	0,10 %
Olivier Cochet	Moniteur 64	0.08	0,12 %
Guillaume Patanchon	MCF 192	0.04	0,02 %